



## FORCE OUVRIERE COMMUNICATION

60 rue Vergniaud  
75640 Paris Cedex 13  
tél. 01 40 78 31 50  
<http://www.fo-corr.com>  
[dsc.ft@fo-com.com](mailto:dsc.ft@fo-com.com)

Paris, le 8 juillet 2015

Monsieur Eric Bouquillon  
Directeur Orange Réunion Mayotte  
35 bd du chaudron - BP 7431  
97743 Saint-Denis-Messageries Cedex 9

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que la fédération FOcom appelle les personnels d'Orange travaillant dans le département de Mayotte, et quelle que soit leur entité de rattachement, à la grève à compter du lundi 27 juillet 2015. Ce préavis couvre l'ensemble des personnels concernés pour une durée illimitée.

Cette action est motivée par les revendications suivantes :

- Respect des accords suite aux mouvements sociaux du 5 mai 2015 où l'entreprise s'est engagée à payer à chaque salarié 120 euros mensuels avec effet rétro actif depuis janvier 2012.
- Mise en place dès cette année d'une prime ultra-marine à l'identique de ce qui s'est fait pour La Poste : majoration de 20% du salaire des contractuels.
- Règlement dans l'accord de substitution d'Orange Réunion de toutes les injustices et les sous positionnements de l'ensemble des salariés de la Réunion et de Mayotte.
- Reconnaissance de la polyvalence accrue à Mayotte et formation à l'identique des salariés de Mayotte et de la Réunion.
- Arrêt des délocalisations et ré-internalisation des activités en particulier dans le très haut débit.
- Recrutement immédiat de 10 CDI afin de résoudre le manque d'effectif et de préserver les conditions de travail.

Pour les négociations afférentes à ce préavis, ainsi que pour tout ce qui concerne ce conflit, je mandate pour représenter FOcom :

- Armand Ti A Hing ;
- Toute personne qu'il désignera pour l'accompagner ou le remplacer dans ces négociations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

La déléguée syndicale centrale FOcom  
Pour l'UES Orange

etc

0639003127

Martine Bayard